CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E135801** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2026**

ÉDITÉ LE **16/06/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2014
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/10/2024
Capital : 45 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 2014B01285

Siret : **803 273 093 00010**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 2133686
Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 037.0012525-S178980
Assurance Responsabilité Civile :
QBE 037.0012525-S178980
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : **QUALITHERMY**

12 RUE DES ROSEAUX
77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Téléphone : 01 60 05 61 95 **Fax :**
Portable : 06 10 14 83 02

Site Internet : www.qualithermy.fr
E-mail : contact@qualithermy.fr

Responsabilité légale :
TAMBURRINI UGO PRÉSIDENT

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	08/04/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/05/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/11/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	23/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	14/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.